



TROPHÉE CLIM'EAU

PRÉSENTATION



LE TROPHÉE CLIM'EAU DU CLUSTER EAU & CLIMAT

Créé en août 2014, sous l'impulsion de la **Communauté d'Agglomération d'Agen**, le **Cluster Eau & Climat a pour objet l'amélioration quantitative et qualitative de la ressource en eau** en regard des enjeux économiques liés aux divers usages de l'eau et de l'adaptation nécessaire aux contraintes du réchauffement climatique.

Il intervient à plusieurs niveaux :

- › **En initiant des projets expérimentaux** en faveur de l'adaptation au réchauffement climatique
- › **En favorisant le partage de connaissances** entre ses membres
- › **En faisant la promotion de démarches et de projets** adaptés aux nouveaux enjeux, par des événements comme la COP 47.

C'est à ce titre qu'en 2024, le **Cluster Eau & Climat a créé le trophée CLIM'EAU.**

Ce trophée a pour vocation d'identifier et de valoriser des projets exemplaires pour le bassin de la Garonne, en termes d'adaptation au réchauffement climatique et à son ralentissement, et qui donnent envie d'agir en montrant que cela est possible.

QUEL TYPE DE PROJET PRÉSENTER ?

Le projet doit satisfaire les conditions suivantes :

- › **Il est techniquement pertinent** : il répond efficacement aux enjeux de l'adaptation au réchauffement climatique fixés par le Cluster sur les thématiques ci-après
- › **Il est économiquement réalisable et reproductible** : il peut être réalisé sur d'autres sites.
- › **Socialement apprécié par les bénéficiaires** : il a été approuvé par les différentes parties prenantes ; les bénéficiaires (usagers ou clients) en sont satisfaits.

Ainsi, en répondant à ces conditions, ce projet sera inspirant, rassurant et donnera envie d'agir à d'autres maîtres d'ouvrage et d'autres territoires.

Le projet doit s'inscrire dans au moins l'une des catégories suivantes :

- › **Catégorie 1** : Préservation de la ressource en eau (quantité & qualité)
- › **Catégorie 2** : Lutte contre le ruissellement & l'érosion des sols
- › **Catégorie 3** : Stockage et recharge de nappes phréatiques
- › **Catégorie 4** : Climatisation des villes et des campagnes par des solutions basées sur l'eau et le végétal
- › **Catégorie 5** : Transition vers une énergie plus décarbonée par le couplage eau & énergie

Il doit être entièrement réalisé et permettre de recueillir l'avis des principaux bénéficiaires, qu'ils soient clients, usagers ou collaborateurs.

QUI PEUT CANDIDATER ?

Tout maître d'ouvrage privé ou public, et donc :

- › **Entreprise**
- › **Association**
- › **Collectivité locale**
- › **Établissement public**

COMMENT CANDIDATER ?

Le candidat doit adresser **un dossier de candidature comprenant une note de présentation synthétique et descriptive de son projet**, sur la base du modèle téléchargeable sur le site du **Cluster**, mettant en avant l'exemplarité de son projet, dans l'une des catégories susvisées.

Cette note devra être accompagnée de **photos permettant de comprendre les différentes étapes**, du point de départ à la réalisation finale.

Le candidat devra indiquer les **coordonnées de parties prenantes au projet**, que ce soit les personnes qui ont participé à sa réalisation comme les bénéficiaires.

Si le dossier est conforme, les parties prenantes pourront être contactées par le **Cluster** pour recueillir leurs témoignages.

Un jury se réunira pour étudier les projets, sur la base du dossier envoyé et des témoignages recueillis.

En effet, **le Cluster attache une grande attention au volet social**, à la fois dans l'acceptation du projet par les parties prenantes en phase de montage, et, une fois réalisée, par la satisfaction des bénéficiaires.

Le projet lauréat fera l'objet d'un petit film de présentation dans lequel seront intégrées des interviews du porteur de projet et des parties prenantes.

Tous les dossiers non retenus feront l'objet d'une réponse du Cluster par mail.

QUEL BÉNÉFICE RETIRER ?

Le trophée CLIM'EAU apporte de la visibilité sur le projet auprès des clients ou des administrés, grâce à :

- › La réalisation par le Cluster d'un film sur le projet libre de droit pour le lauréat
- › La remise d'un trophée et la présentation du projet et du film à la COP47 organisée par le Cluster Eau & Climat
- › La communication sur le projet sur le site du Cluster, sur les réseaux sociaux et dans le communiqué de presse sur le trophée CLIM'EAU largement diffusé

CALENDRIER DU TROPHÉE CLIM'EAU 2025

NOVEMBRE 2024 : Lancement de l'appel à candidature lors de la COP 47

JUIN 2025 : Fin de réception des candidatures et pré-sélection

JUILLET 2025 : Sélection par le jury

SEPTEMBRE 2025 : Prise de contact avec les parties prenantes du projet et organisation d'un petit film

NOVEMBRE 2025 : Remise du prix CLIM'EAU à la COP 47

DOSSIER DE CANDIDATURE 2025 TÉLÉCHARGEABLE

SUR : www.eau-climat.com/trophee-climeau/

CONTACT POUR TOUTE PRÉCISION ET POUR ENVOYER SON DOSSIER DE

CANDIDATURE : clustereauclimat@gmail.com